

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 11 novembre 2010.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION



Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol.10, no 16, lundi 4 octobre 2010

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- Séminaire sur la mise en œuvre de l'article 13 de la Convention sur la diversité des expressions culturelles : reconnaître, intégrer et opérationnaliser la dimension culturelle du développement durable
- La culture est un moteur pour le développement et la réalisation des huit Objectifs du Millénaire, déclare la Directrice générale de l'UNESCO
- Consultation relative au futur programme Culture de l'UE
- Le programme MEDIA de soutien au secteur audiovisuel européen est l'objet d'une consultation publique

Publications récentes

- Le pouvoir de la culture pour le développement (brochure publiée par l'UNESCO)
- CapsulesMonde, septembre 2010
- Culture Action Europe
- Bulletin C-News, dernière édition
- FOCUS 2010 Tendances du marché mondial du film

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- L'auteure roumaine Liliana Lazar lauréate 2010 du Prix des cinq continents de la Francophonie
- Un site Web au service de l'édition indépendante africaine
- Plus de 450 films africains mis à la disposition des chaînes du continent noir

Autres actualités d'intérêt

- Le Québec au Festival international du film de Rio

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

Communiqués / Discours / Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes pratiques

Sites d'intérêt

Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est entrée en vigueur le 18 mars 2007. À l'occasion de la première session de la Conférence des Parties à la Convention, tenue en juin 2007, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles

nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Il a tenu depuis cinq rencontres, trois ordinaires et deux extraordinaires. La quatrième session ordinaire se tiendra en décembre 2010.

La seconde session de la Conférence des Parties, qui s'est tenue à Paris les 15 et 16 juin 2009, a permis l'adoption des directives opérationnelles concernant neuf articles de la Convention. Le Comité intergouvernemental a été mandaté afin de poursuivre l'élaboration des directives opérationnelles.

Au moment d'écrire ces lignes, 115 Parties (114 États et la Communauté européenne en tant qu'organisation d'intégration économique régionale) ont ratifié ce traité. Nous tenons à souligner que le 31 août dernier, le Honduras a déposé son instrument d'adhésion auprès de l'UNESCO et qu'il figure désormais au nombre des États Parties à la Convention.

Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États Parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Séminaire sur la mise en œuvre de l'article 13 de la Convention sur la diversité des expressions culturelles : reconnaître, intégrer et opérationnaliser la dimension culturelle du développement durable

La ville de Québec (Québec, Canada) sera l'hôte, du 7 au 9 octobre, d'un séminaire portant sur la mise en œuvre de l'article 13 de la Convention sur la diversité des expressions culturelles.

Sous le thème *Reconnaître, intégrer et opérationnaliser la dimension culturelle du développement durable*, l'événement présentera deux conférences introductives, portant respectivement sur le concept de développement durable en droit international (par Virginie Barral, Maître de conférence, Université de l'Hertfordshire, Royaume-Uni) et sur le lien entre culture et développement durable en droit international (par Véronique Guèvremont, Professeure, Faculté de Droit de l'Université Laval, Membre de l'Institut des hautes études internationales du Québec).

Le séminaire proposera quatre ateliers, regroupés sous deux axes :

Axe 1 : L'élaboration des politiques culturelles dans une perspective de développement durable

- Atelier 1 Développement durable et industries culturelles à l'ère du numérique
- Atelier 2 Développement durable et protection du patrimoine culturel et naturel

Axe 2 : Intégration de la culture dans les politiques de développement durable

- Atelier 3 Développement durable et aménagement du territoire
- Atelier 4 Développement durable et vie en société

Le Séminaire est organisé par le Réseau de juristes pour la diversité des expressions culturelles (RIJDEC), avec l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Pour avoir accès au programme complet, veuillez vous référer au [site du RIJDEC](#).

Source :

- [RIJDEC](#)

Haut de la page 

La culture est un moteur pour le développement et la réalisation des huit Objectifs du Millénaire, déclare la Directrice générale de l'UNESCO

« La culture a un rôle clé à jouer pour atteindre les objectifs en matière de développement ont conclu les participants d'une table-ronde ouverte par la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, lors du Sommet du Millénaire réuni le 21 septembre à New York.

L'événement était coprésidé par le Président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, et le Commissaire européen chargé du développement, Andris Piebalgs, qui ont annoncé un partenariat stratégique d'un million d'euros entre l'Union européenne et l'UNESCO. Ce partenariat est destiné à améliorer le système de gouvernance de la culture dans les pays en développement. [...]

"Au cours de la dernière décennie, nous avons assisté à des évolutions très positives, principalement dans les pays en développement", a déclaré Irina Bokova. "Je parle de la culture en tant que moteur économique capable de créer des emplois et des revenus, de rendre les stratégies d'éradication de la pauvreté plus pertinentes et plus efficaces au niveau local".

Le pouvoir de la culture comme moteur de développement a également été évoqué par Jean Ping, qui a annoncé le lancement d'une campagne régionale de deux ans pour la Renaissance des cultures africaines. Cette campagne vise à favoriser l'intégration régionale en s'appuyant sur la richesse de la diversité culturelle africaine et le dynamisme du secteur culturel de ce continent » relate l'UNESCO dans son site web.

Le texte intégral de l'[intervention](#) de M^{me} Bokova est disponible en anglais dans le site de l'UNESCO. Pour avoir accès à toute la documentation concernant la table ronde, consultez le site de l'[UNESCO](#).

Source :

- [UNESCO](#)

Haut de la page 

Consultation relative au futur programme Culture de l'UE

La Commission européenne (CE) indique que la consultation relative au futur programme Culture est en cours et se poursuivra jusqu'au 15 décembre prochain. La consultation vise à recueillir des avis sur la prochaine mouture du programme Culture au-delà de 2013, concernant en particulier ses objectifs, ses activités et les types de soutien disponibles. Elle est ouverte aux particuliers, aux organismes publics et privés, aux pouvoirs publics locaux et régionaux, aux ministères et à toute partie concernée par le domaine de la culture, dans l'Union européenne ou ailleurs, ainsi que dans les institutions et associations de l'Union européenne. La CE indique que :

« Le programme Culture 2007-2013 joue un rôle unique dans le cadre de la coopération et des échanges culturels transnationaux, qui sont indispensables pour:

- promouvoir et préserver la diversité culturelle et linguistique de l'Europe (conformément aux traités de l'UE, à la charte des droits fondamentaux, et aux obligations de l'UE en vertu de la convention de l'UNESCO sur l'expression culturelle);
- ouvrir davantage les citoyens européens aux autres cultures;
- mieux faire connaître le patrimoine européen commun;
- promouvoir la citoyenneté européenne en encourageant la population à participer directement au processus de l'intégration européenne. »

Pour en savoir davantage sur le contexte de cette consultation et sur la façon de soumettre votre contribution, veuillez vous référer au site de la [Commission européenne](#).

Source :

- [Commission européenne](#)

Haut de la page 

Le programme MEDIA de soutien au secteur audiovisuel européen est l'objet d'une consultation publique

La consultation visant à recueillir des avis sur la prochaine mouture du Programme MEDIA, qui s'étendra au-delà de 2013, est lancée. Elle se poursuivra jusqu'au 30 novembre.

Cette consultation est ouverte aux particuliers, aux organismes publics et privés, aux pouvoirs publics locaux et régionaux, aux ministères et à toute partie concernée par le domaine de l'audiovisuel, dans l'Union européenne ou ailleurs, ainsi que dans les institutions et associations de l'Union européenne. La Commission européenne rappelle que :

« Le Programme MEDIA 2007, qui couvre la période 2007-2013 joue un rôle unique dans le cadre de la coopération et des échanges culturels transnationaux, qui sont indispensables pour :

- préserver et mettre en valeur la diversité culturelle et son patrimoine cinématographique et audiovisuel, en garantir l'accès aux citoyens européens et favoriser le dialogue interculturel ;
- accroître la circulation des œuvres audiovisuelles européennes à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne ;
- renforcer la compétitivité du secteur audiovisuel européen dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel. »

Pour plus d'information, voir le site de la [Commission européenne](#).

Source :

- [Commission européenne](#)

Haut de la page 

Publications récentes

Le pouvoir de la culture pour le développement (brochure publiée par l'UNESCO)

L'UNESCO vient de publier une brochure sous le titre *Le pouvoir de la culture pour le développement*. La publication est présentée en ces termes :

« La culture est, dans toutes ses dimensions, une composante essentielle du développement durable. En tant que domaine d'activité, elle contribue

puissamment — par le biais du patrimoine matériel et immatériel, des industries créatives et des divers moyens d'expression artistique — au développement économique, à la stabilité sociale et à la protection de l'environnement.

En tant que dépositaire du savoir, des significations et des valeurs qui imprègnent tous les aspects de notre vie, la culture détermine aussi la façon de vivre des êtres humains et les relations qu'ils ont les uns avec les autres aux niveaux local et mondial. »

La brochure de 16 pages est disponible en français et en anglais dans le [site de l'UNESCO](#).

Source :

- [UNESCO](#)

Haut de la page 

CapsulesMonde, septembre 2010

La plus récente édition du bulletin *CapsulesMonde* est maintenant disponible. Au chapitre « Culture et Mondialisation » les sujets suivants sont abordés :

Politiques publiques

- France - Regard sur les spécificités du modèle culturel français

Développement économique

- États-Unis - La mesure de la culture dans l'économie

Nouvelles technologies

- Inde - Les nouveaux médias : un défi à la souveraineté des États?

Gestion du pluralisme culturel

- Suède - Migrations et mariages interculturels

CapsulesMonde est publié en français par le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM) de l'École nationale d'administration publique.

Source :

- [LEPPM](#)

Haut de la page 

Culture Action Europe

Culture Action Europe publie dans son site la plus récente édition de son bulletin d'information électronique. Ce numéro contient une vingtaine de nouvelles concernant entre autres les institutions européennes et la société civile. Il recense également plusieurs événements d'intérêt. Ce bulletin d'information est disponible en français et en anglais.

Source :

- [Culture Action Europe](#)

Haut de la page 

Bulletin C-News, dernière édition

Le récent numéro du bulletin *C-News* publié par le réseau Culturelink est disponible. Ce numéro, qui couvre la période août-septembre 2010, propose une trentaine de sujets sous les rubriques suivantes : nouvelles, appels à propositions, conférences internationales et séminaires, projets, livres, publications et rapports.

Culturelink, qui se présente comme le « réseau des réseaux pour la recherche et la coopération dans le développement culturel » a été mis en place par l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

Source :

- [Culturelink](#)

Haut de la page 

FOCUS 2010 Tendances du marché mondial du film

Disponible dans le site de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, l'édition 2010 de FOCUS recense les chiffres clés du cinéma dans les principaux pays du monde. Il présente une analyse des résultats et des tendances pays par pays, illustrée des chiffres les plus récents.

Publié depuis 1998 par le Marché du film (Cannes), FOCUS est réalisé par le Département "Informations sur les marchés et les financements" de l'Observatoire européen de l'audiovisuel. Ce document est disponible en anglais.

Source :

- [Observatoire européen de l'audiovisuel](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

L'auteure roumaine Liliana Lazar lauréate 2010 du Prix des cinq continents de la Francophonie

Le Jury du Prix des cinq continents de la Francophonie, réuni le 27 septembre au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Paris, a désigné la Roumaine Liliana Lazar comme lauréate 2010 pour son premier roman *Terre des affranchis* (Ed. Gaia, Paris, 2009), considéré par le jury comme « un conte cruel, politique et métaphysique où, dans la lutte entre le bien et le mal, devant la brutalité des faits, il n'y a pas de rédemption ».

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie remettra le Prix à la lauréate au cours d'une cérémonie organisée en présence des membres du Jury, le vendredi 22 octobre au Château de Chillon à Montreux (Suisse), en marge du XIII^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.

Créé par l'Organisation internationale de la Francophonie, le Prix des cinq continents met en lumière chaque année des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents. Il consacre un roman d'un écrivain témoignant d'une expérience culturelle spécifique, enrichissant l'expression de la langue française. Le Prix est doté d'un montant de 10 000 euros et l'OIF assure la promotion du lauréat sur la scène littéraire internationale.

Source :

- [Communiqué de l'OIF](#)

Haut de la page 

Un site Web au service de l'édition indépendante africaine

Le bulletin OPCA News nous informe de la mise en place du site Web par le « African Books Collective ». Cet organisme représente 116 éditeurs indépendants provenant de 19 pays africains.

Pour connaître cet outil, veuillez consulter le site [African Books Collective](#).

Sources :

- [OPCA News](#) 12 septembre
- [African Books Collective](#)

Haut de la page 

Plus de 450 films africains mis à la disposition des chaînes du continent noir

Le bulletin OPCA News du 12 septembre dernier relate le fait que la "African Film Library" de M-Net a acquis les droits de 450 films africains en vue de mettre en place un service de vidéo sur demande.

« Voici plusieurs années que M-Net Electronic Media Network, opérateur privé de télévision sud-africain, achète un par un à raison de 30 à 40 000 US \$ le film les droits de diffusion sur 25 ans et dans toutes les langues en Afrique et sur les nouvelles technologies de plus de 450 films africains, parmi les plus célèbres du répertoire. M-Net devient ainsi distributeur, et a pris contact avec la presque totalité des chaînes du Continent, leur proposant la diffusion de films pour un coût de 1000 US \$ chacun, assurant le sous-titrage en anglais, français et arabe. Des chaînes du Kenya, de Madagascar, du Mozambique et des Seychelles ont ainsi des cases de cinéma africain en fin de soirée » de préciser OPCA News.

Source :

- [OPCA News](#)

Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

Le Québec au Festival international du film de Rio

Le Festival international du film de Rio, qui se tient jusqu'au 7 octobre, est considéré comme le plus important festival du Brésil et de l'Amérique latine. Il propose chaque année près de 400 films et attire environ 250 000 spectateurs. Une section internationale présente une sélection d'environ 300 films répartis en programmes thématiques non compétitifs, comme le *Panorama do Cinema Mundial*, le *Premiere Latina* ou le *Foco*, qui met le focus sur un pays en particulier. Cette année, le Québec est à l'honneur puisque sept de ses longs métrages y sont présentés.

Source :

- [Ministère des Relations internationales du Québec](#)

Haut de la page 